

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 899

présenté par
Mme Clergeau

ARTICLE 27

À la seconde phrase de l'alinéa 22, supprimer les mots :

« à cet égard ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.